

LE NOUVE 1^{er}/03/22

Les programmes scolaires, enjeu de campagne

La nomination du haut fonctionnaire Mark Sherringham à la tête du Conseil supérieur des programmes, le 4 février, a déchaîné les critiques. Depuis sa création en 2013, l'instance a multiplié les polémiques, révélant les crispations françaises au sujet des programmes scolaires.

Par [Sylvie Lecherbonnier](#)

Publié hier à 18h00, mis à jour à 02h40

Temps de Lecture 7 min.



Distribution de manuels scolaires au collège Gustave-Courbet de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), lors de la rentrée 2020. SIMON LAMBERT/HAYTHAM/REA

Il ne s'attendait pas à une telle déferlante. « *Homme de l'ombre* », « *discret* », comme le qualifient ceux qui l'ont côtoyé, Mark Sherringham est sous le feu des critiques depuis sa nomination à la présidence du Conseil supérieur des programmes (CSP) par [Jean-Michel Blanquer](#), le 4 février. La FSU a exprimé ses « *vives inquiétudes* » face au choix « *d'une personnalité si peu acquise aux valeurs essentielles de l'école publique et laïque* ». Le SE-UNSA parle d'un « *idéologue conservateur* » proche « *des milieux catholiques traditionalistes* » et pose la question de son impartialité. La Ligue des droits de l'homme évoque une « *offensive antilaïque pour l'école de la République* », alors que le ministre de l'éducation s'est pourtant fait le défenseur des valeurs républicaines.

Docteur en philosophie, inspecteur général de l'éducation nationale, Mark Sherringham a travaillé dans les cabinets du premier ministre Raymond Barre, en 1980, et des ministres de l'éducation nationale François Fillon et Xavier Darcos, dans les années 2000. Mais ce n'est pas tant son parcours que ses écrits qui créent la controverse. Dans la revue *Commentaire*, en 2001, mais aussi dans un article paru dans *Famille chrétienne*, en 2009, Mark Sherringham s'est exprimé sur la nécessité de « *réintroduire le christianisme dans le débat éducatif* ».

« L'école laïque française est, et jusqu'à un certain point se sait, l'héritière de l'école chrétienne, et il n'est pas du tout sûr que la laïcisation du système éducatif français, intervenue dans le combat contre l'Eglise catholique et le pouvoir des congrégations au début du XX^e siècle, marque une exclusion culturelle du christianisme hors du domaine de l'éducation dans notre pays », écrivait-il à l'époque. Mark Sherringham assume auprès du Monde ces propos, *« produits il y a vingt ans en tant qu'universitaire »*. L'inspecteur général renchérit : *« Il y a une police de la pensée qui essaie de se mettre en place dans le débat intellectuel. »* En revanche, il réfute toute proximité avec les écoles hors contrat, qui lui est reprochée.

Une passion française

Le Conseil supérieur des programmes n'en est pas à sa première polémique depuis sa création, en 2013, par le ministre Vincent Peillon. Boussole du travail quotidien des enseignants, les programmes scolaires ont tout d'une passion française. Les contenus en histoire et en éducation morale et civique, bien sûr, mais aussi les règles d'orthographe et de grammaire ou, plus récemment, l'enseignement des mathématiques, font partie des sujets inflammables.

Dans la campagne présidentielle en cours, cette question est loin d'être absente. Yannick Jadot s'est indigné de la nomination de Mark Sherringham, preuve, pour le candidat écologiste, que Jean-Michel Blanquer considère *« cette autorité avant tout comme la courroie de transmission de ses marottes idéologiques »*. Le député européen souhaite la création, pour les programmes, d'une *« haute autorité préservée des luttes idéologiques et garantissant la pluralité et l'indépendance de ses membres »*. Le candidat communiste Fabien Roussel veut une *« élaboration démocratique des programmes scolaires, en incluant tous les acteurs de l'éducation et pas seulement les services du ministère »*, et instaurer *« la logique des trois tiers »* : un tiers d'humanités, un tiers d'enseignements scientifiques et techniques, un tiers d'enseignements culturels, artistiques et sportifs.

A droite, Valérie Pécresse (Les Républicains, LR) propose d'augmenter les heures de français et de mathématiques. L'idée de confier à nouveau la fabrique des programmes à l'inspection générale, avec une validation de l'Institut de France, est en discussion au sein de ses équipes. Eric Zemmour fait, sans surprise, partie des plus virulents. Il a fustigé à plusieurs reprises *« des programmes scolaires qui sont un tissu de propagande antifrançaise, antiraciste, LGBT »*. S'il était élu, il souhaiterait pouvoir exercer un contrôle direct sur le contenu des manuels scolaires, ce qui n'existe pas aujourd'hui.

Pourtant, cette effervescence autour des contenus d'enseignement est assez récente. C'est à partir des années 1980, avec la massification et la diversification des publics scolaires, ainsi que les bouleversements des savoirs scientifiques, que les programmes, rédigés par les inspecteurs généraux, ne vont plus de soi. En 1989, le sociologue Pierre Bourdieu et le [biologiste François Gros](#) rendent un rapport d'envergure sur le sujet. Il préfigure l'instauration de l'ancêtre du Conseil national des programmes, qui perdurera jusqu'en 2005 et la mise en place du Haut Conseil de l'éducation, lui-même remplacé en 2013.

Un processus collaboratif

La mise en place du Conseil supérieur des programmes par la loi pour la refondation de l'école marque alors une nouvelle ambition. Conçue pour accroître la transparence dans le processus d'élaboration des contenus d'enseignement, cette instance se veut ouverte sur la société. Sur ses 18 membres, nommés pour cinq ans, six sont des parlementaires et deux des représentants du Conseil économique, social et environnemental. Mais au bout de quelques mois, son premier président, le haut fonctionnaire Alain Boissinot, jette l'éponge, faute d'un *« consensus suffisant »* entre ses

membres, explique-t-il à l'époque. L'universitaire Michel Lussault conduit l'instance de 2014 à 2017, avec une volonté de concertation mais non sans anicroche. La notion de prédicat, lors de la réforme de la grammaire en 2017, provoque de vives réactions, puis est finalement abandonnée.

En désaccord avec Jean-Michel Blanquer, tout juste nommé à la tête de l'éducation nationale, Michel Lussault démissionne avec fracas en septembre 2017. Un an plus tard, il dénonce, avec neuf anciens membres du CSP, le fonctionnement « *partisan et autoritaire* » d'une instance « *vidée de son sens* » sous le mandat de sa successeuse, [l'inspectrice générale Souâd Ayada](#).

Pour beaucoup d'observateurs, cette présidence correspond à une reprise en main des programmes par Jean-Michel Blanquer. Par rapport aux objectifs de départ, la déception est grande dans les cercles éducatifs. « *Un "spoil system" [pratique inspirée des Etats-Unis consistant à remplacer les fonctionnaires en place par des fidèles de l'exécutif] s'est finalement mis en place. Cela crée forcément des tensions alors que l'instance devrait privilégier le débat* », déplore un inspecteur général, sous couvert d'anonymat.

« Des points de fixation d'une panique morale »

La nomination de Mark Sherringham poursuit-elle cette tendance ? L'intéressé défend la nécessaire « *loyauté républicaine* » du président du Conseil supérieur des programmes envers le ministre en place durant les cinq ans de son mandat. « *La désignation d'un inspecteur général, et non d'un universitaire, est le signal d'un conseil indépendant et intégré au sein du ministère de l'éducation nationale* », déclare-t-il au *Monde*. C'est in fine le ministre, « *dépositaire de la volonté du peuple dans une République* », qui signe les programmes, fait-il remarquer. Mark Sherringham souhaite renforcer cet état de fait avec une présidence systématique des groupes d'experts en charge de l'élaboration des programmes par des inspecteurs généraux, et non par des universitaires.

Dépassionner le sujet est-il possible quand « *depuis la IIIe République, fabriquer le citoyen, c'est fabriquer les programmes scolaires et l'organisation des enseignements* », selon les mots d'un connaisseur de l'éducation ? Aux querelles politiques s'ajoutent les nécessaires querelles universitaires. « *A chaque fois que vous faites un choix, il est critiquable, mais quand on veut plaire à tout le monde, on fabrique des programmes obèses* », remarque pour sa part le sénateur (LR) des Pyrénées-Atlantiques Max Brisson, impressionné par la haute technicité du travail effectué depuis qu'il est membre du CSP.

La mécanique de fabrication des programmes est censée pourtant parvenir au compromis. Le ministre adresse une feuille de route à l'instance, qui compose un groupe d'experts de différents horizons chargé de préparer un projet de programme, adopté ensuite par le CSP, qui en fait part au ministre. Le texte est alors transmis au Conseil supérieur de l'éducation pour avis et publié au *Journal officiel*. Le conseil peut aussi s'autosaisir d'un sujet. En pratique, la mécanique peut parfois dérailler. En 2019, le groupe d'experts qui coordonne le projet de programme de philosophie a reproché [au Conseil supérieur des programmes d'avoir tout réécrit](#) et mis à mal un an de travail.

Difficile alors de sortir du soupçon permanent, entre une idéologie supposée des programmes et une mainmise des ministres sur leur élaboration. Michel Lussault, aujourd'hui directeur de l'École urbaine de Lyon, le regrette : « *Laissons les programmes tranquilles ! Il existe une dérive aujourd'hui : les contenus d'enseignement, en histoire au premier chef, sont des points de fixation d'une panique morale. Si on n'en sort pas, aucun acte éducatif n'est possible. L'école est avant tout faite pour former des individus capables de se forger un libre arbitre.* »

Chaque réforme entraîne une « *valse des programmes qui rend fou* », constate-t-on sur le terrain, où l'on aimerait que les contenus d'enseignement arrêtent d'être instrumentalisés par le monde politique. Au vu des débats de l'actuelle campagne présidentielle, où les candidats font de l'école un marqueur identitaire, ce n'est pas gagné.